

Bruxelles, le 7 janvier 1985

NOTE BIO COM (85) 47 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

432

---

REUNION DE LA COMMISSION DU 6 FEVRIER

---

POLITIQUE COMMERCIALE

---

La Commission a eu un large echange de vues sur la politique commerciale et les developpements dans le cadre du GATT sur la base d'une introduction de M. De Clercq.

Partant des declarations du President Delors qui soulignait devant le Parlement europeen que la Commission se fixait pour tache de contribuer a une Europe plus credible et plus forte. M. De Clercq a precise que le renforcement du role et de la credibilite de la Communaute dans ses relations avec les pays tiers et renforcement de la Communaute a l'interieur allaient de pair. Une politique exterieure forte et credible est en effet indissociable d'une politique interne claire et solide, tandis qu'une politique interne appelle une action externe, coordonnee et coherente.

Quant a la politique commerciale, M. De Clercq, constatant la dependance de la Communaute de ses exportations de produits manufactures, a indique que notre objectif doit etre d'assurer a nos produits le libre acces au marche des pays tiers et de nous proteger contre toute concurrence deloyale de nos partenaires. "Nous n'avons rien a gagner en nous repliant sur nous-memes". a-t-il dit. La Communaute a, par consequent, un interet primordial au maintien et au renforcement du systeme commercial multilateral ouvert et doit continuer a resister aux tendances protectionnistes sur le plan interne et prendre une attitude ferme a l'egard de toute action et tendance protectionniste externes.

La Commission a l'intention de viser au parachevement progressif de la politique commerciale communautaire et a son respect par les Etats membres. Il est important d'affirmer le role de la Communaute en tant que tel etant donne que sur le plan externe nous ne pouvons agir efficacement qu'au niveau communautaire. L'effort doit porter en particulier sur la politique commerciale a l'exportation, ainsi que sur le renforcement de la competence communautaire en matiere d'accords de cooperation.

Le probleme majeur en matiere commerciale au cours de l'annee 85 sera la decision sur un eventuel nouveau Round de negociations commerciales multilaterales. Sur la base des orientations proposees par M. De Clercq, la Commission est arrivee aux conclusions suivantes :

/

- La Communauté n'est pas encore formellement engagée sur le principe du lancement d'un nouveau Round, mais elle a autant à gagner que ses autres partenaires dans de telles négociations et a par conséquent tout intérêt à prendre part activement au processus exploratoire.

- Dans cet esprit, la Communauté est disposée à participer à une réunion de hauts fonctionnaires représentant les parties contractantes du GATT pour faire le point sur le processus de clarification et la recherche d'un consensus. Un nouveau Round ne serait en effet envisageable que si un large consensus est atteint préalablement sur la substance, sur le timing et sur les procédures et que si l'idée est activement soutenue par tous les membres du GATT. Pour la Commission, il est en effet impensable qu'un nouveau Round puisse être lancé sans l'accord explicite et le soutien actif des pays en voie de développement.

- La Commission estime qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur les thèmes qui devraient faire l'objet d'un éventuel nouveau Round. Toutefois, il est indispensable pour le succès d'un nouveau Round qu'un équilibre soit assuré dans les thèmes retenus tenant compte des intérêts de toutes les parties concernées. Les travaux préparatoires d'identification devront être activement poursuivis, d'autant plus que des sujets potentiels, tels que les services et la haute technologie sont des domaines non traditionnels, à peine explorés, pour le GATT. Pour éviter qu'un nouveau Round soit dès le départ voué à l'échec ou risque de l'être, ce qui pourrait avoir des conséquences nefastes pour le système commercial multilatéral, il importe que les objectifs d'un tel Round soient clairs pour toutes les parties en cause.

La Commission est d'avis que les questions commerciales ne peuvent pas être dissociées d'autres domaines qui ont une influence directe sur l'économie mondiale : les domaines financiers et monétaires paraissent à cet égard de la plus haute importance. Dans ce contexte elle rappelle que les États-Unis et le Japon, deux pays qui poussent vigoureusement au lancement d'un nouveau Round, ont des positions beaucoup plus en retrait lorsqu'il s'agit de contribuer à une stabilisation des marchés monétaires internationaux et de reorienter les flux financiers vers les PVD.

Compte-tenu de la nécessité impérieuse de préparer dans les meilleurs délais une position communautaire cohérente sur un éventuel nouveau Round, la Commission poursuivra ses travaux en vue d'une discussion au Conseil des Ministres au mois de mars.

ACIER : legere adaptation des quotas de production du 1er trimestre 1985

---

A l'initiative du Vice President Narjes, la Commission a decide d'accorder une legere augmentation des quotas de production siderurgique pour le premier trimestre de 1985.

Cette adaptation se justifie par le fait que des contrats a l'exportation doivent etre honores (il s'agit de contrats avec l'URSS, la Chine et le Moyen Orient) au cours du trimestre.

La modification touche les trois categories suivantes :

		Total (Mio t)
coils a chaud	: + 143.000 t	4,070
coils a froid	: + 168.000 t	3,576
toles galvanisees	: + 21.000 t	0,905

A l'ordre du jour de la Commission du 13 fevrier figure la fixation des quotas de production pour le deuxieme trimestre de 1985.

En ce qui concerne la suite des travaux de la Commission demain vendredi de 9 h. a 13 h., le Porte Parole en rendra compte a 14h45.

En ce qui concerne la preparation des Conseils de lundi, le Conseil ECO/FIN fera l'objet de la preparation traditionnelle demain a 12 h., tandis que Lord Cockfield fera une breve intervention en Salle de Presse dans la perspective du Conseil "Marche Interieur" qui se tient egalement lundi a partir de 11 h.

Une BIO separee sur la preparation de ces deux Conseils, la deuxieme axee sur l'intervention de Lord Cockfield demain apres midi.

Amities  
Manuel Santarelli Comeur 12h30